

Marseille, le 6/12/2024

La Responsable de Division TER 2b
Service Travaux et Exploitation Réseaux

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Direction Aménagement du Territoire
A l'attention de Mireille MEISSONNIER
281 Boulevard Maréchal Foch
13666 SALON-DE-PROVENCE

DOSSIER SUIVI PAR :

Elodie DARASSE
DGD Cadre de Vie et Cycle de l'Eau
T : 04 90 44 72 02
instructions-permis.zonenord@ampmetropole.fr

Nos réf : **STER1-S3133000/2024-12-117652**

Vos réf : /

**Objet : PC N° 013 103 24 E 0033 – Avis consultation sur dossier / Avis sur gestion des eaux pluviales
BOUYGUES IMMO – chemin du Pont de l'Auture – SENAS**

Madame,

Vous nous avez saisis, pour la demande de permis de construire, dont les références sont indiquées ci-dessous :

Références de la demande

Date réception : 4/11/2024

Commune : SENAS

Dossier N° : PC 013 103 24 E0033

Demandeur : BOUYGUES IMMO représenté par QUENTIN Cyril

Adresse de la construction : Chemin du Pont de l'Auture

Références cadastrales : AC 90 +91+92+93+94+AD 20

Type / Caractéristique du projet / Nombre de logements : Réalisation d'un ensemble immobilier composé de 2 dossiers de demandes de PC valant division parcellaire de 159 logements, dans le cadre de l'OAP "Pont de l'Auture". Le présent dossier PCVD 2 AUTURE OUEST, comprend 70 logements constitué de 2 bâtiments collectifs, de 7 bâtiments intermédiaires et de 8 villas. .../...

Ainsi que la réalisation de voiries et de 131 stationnements, dont 17 stationnements visiteurs- une voie douce reliant différents secteurs de la ville- des locaux pour le stationnement des 2 roues- des zones paysagères d'agrément pour infiltration des eaux de pluie

Récapitulatif mesures proposées / conformité PLU

	Demande	Préconisations PLU
Surface parcelles	17 883 m ² Surface totale des deux PC : 49291m ²	
Surface imperméabilisée existante		
Surface imperméabilisée supplémentaire	Surface imperméabilisée pour les deux PC : 24158 m ²	Zone EP2 : 500m ³ //ha imp débit 30/l/s/ha Zone EP6 : 800m ³ /ha imp débit 10/l/s/ha Zone EP7 : 1000m ³ /ha imp débit 50/l/s/ha
Volume rétention	Volume total sur les deux demandes de PC : 1743 m ³ EP2 434 m ² : 22 m ³ EP6 9092m ² :728m ³ EP7 9705m ² :971m ³	
Débit de fuite	Infiltration	
Présence d'un réseau pluvial public – distance du projet		OAP Secteur de l'Auture et Galazon 2
Raccordement au réseau public	Non	

Nous avons instruit cette demande et nous émettons l'avis et prescriptions suivantes :

Avis favorable / défavorable

- Favorable
 Défavorable

Prescriptions

La notice hydraulique porte sur la gestion globale des eaux pluviales des demandes de permis de construire 013105 24 00033 et 013105 24 00034.

La gestion des eaux pluviales est conforme au Plu en vigueur.

Compte-tenu de la surface du projet ou du bassin versant ou de l'impact éventuel du projet sur les eaux de nappes, le pétitionnaire devra se rapprocher de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), pour connaître leurs prescriptions concernant la nécessité d'un dossier réglementaire au titre du Code de l'Environnement (dossier Loi sur L'Eau).

Demande de compléments d'informations

Magali RIBAS-BILOUD

